



Manoeuvre en aménagement de sentiers pédestres

Aimeriez-vous que votre talent ait un impact positif sur les gens avec qui vous travaillez? Recherchez-vous de nouvelles occasions de maximiser et de développer votre expertise? Souhaitez-vous évoluer dans un milieu où l'humain est au cœur des décisions? Nous avons une opportunité pour vous parce qu'*ici, votre talent a de l'impact!*

Chaque jour, plus de 1 000 personnes travaillent au sein du réseau des YMCA du Québec pour offrir des services diversifiés qui entraînent des changements positifs chez les individus.

Sous la supervision du Chef, le ou la manœuvre en aménagement de sentiers pédestres prendra part activement à la réalisation de travaux d'entretien et d'aménagement de sentiers pédestres. Les lieux d'interventions se situent principalement dans la région de Saint-Sauveur.

Le défi que nous vous proposons

- Participer aux différents travaux d'aménagements et d'entretien de sentiers pédestres;
- Effectuer des tâches physiques tels que dégager l'emprise du sentier, niveler la surface de marche, ériger diverses structures tel que ponts, passerelles, belvédères, escaliers, abris d'information, mobiliers, installer de la signalisation, etc.;
- Transporter à bras de lourdes charges sur de bonnes distances;
- Manipuler certains outils tels une scie mécanique, débroussailleuse, sécateur, élagueur, pelle, pioche et outils de menuiseries divers;
- Marcher quotidiennement plusieurs kilomètres sur sentier;
- Adhérer aux politiques et procédures du YMCA régissant la protection des enfants et des personnes vulnérables ;
- Comprendre et intégrer la valeur de la philanthropie au sein de son poste et dans l'Association, et participer à des activités / événements de collecte de fonds.

La personne que nous recherchons

Pour mener à bien sa mission, le ou la manœuvre en aménagement de sentiers pédestres devrait :

- Être en excellente condition physique;
- Avoir un bon esprit d'équipe;
- Détenir un certificat de secourisme (un atout);
- Certificat d'abattage manuel (un atout), formation offerte;
- Détenir un permis de conduire classe 5;
- Avoir de l'expérience et/ou une formation reliée au poste (un atout);
- Avoir un véhicule à disposition (un atout);
- Avoir un intérêt marqué pour la forêt et l'environnement;
- Être flexible, savoir faire preuve d'adaptation et bien gérer les situations exigeantes;
- Aimer le travail physique à l'extérieur beau temps mauvais temps;
- N'avoir aucun empêchement judiciaire en lien avec l'emploi.

CONDITIONS

- Emplacement : Camps Kanawana (Saint-Sauveur)
- Entrée en poste : Juillet 2021
- Durée de l'emploi : 8 semaines
- Horaire : 35 heures par semaine
- Salaire : 15.75\$/h